



a entrepris la réalisation d'une
MAISON DES PARENTS
d'enfants hospitalisés au CHU de REIMS
dans un bâtiment
qui va être mis à sa disposition
par le CHU



1 ROSEAU ET LA MAISON DES PARENTS

Depuis de nombreuses années, l'association ROSEAU a en point de mire la réalisation d'une « Maison des Parents » comme il en existe dans de nombreux centres hospitaliers.

Il y a actuellement 28 **maisons des Parents** en France dont 10 ont été créées et sont gérées par la fondation Ronald MacDonald en partenariat avec des associations. Les 18 autres ont pour la plupart été réalisées et sont gérées par des associations semblables à ROSEAU

2 POURQUOI UNE MAISON DES PARENTS ?

La maison des parents, en fait une Maison des familles d'enfants hospitalisés, est un complément important à toutes les actions faites par ROSEAU pour atteindre les objectifs définis dans ses statuts :

Aider les enfants et leurs familles à vaincre l'isolement dû à leur détresse et à leur souffrance, les soutenir pour mieux assumer les rigueurs et les contraintes des traitements : chimiothérapie, chirurgie, radiothérapie et la longue hospitalisation.

Aider à la guérison totale de l'enfant en sauvegardant l'équilibre familial, en participant matériellement à l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant pendant son hospitalisation : confort matériel et ludique

La Maison est destinée aux familles des enfants soignés dans l'ensemble des services pédiatriques.

La Maison constitue un véritable lieu de vie C'est un deuxième foyer loin de chez soi qui doit comporter des pièces communes larges et spacieuses

La Maison permet aux parents de faire une coupure entre l'unité de soins où ils passent leur journée et le soir, tout en étant rassurés car ils sont tout près du service où est soigné leur enfant s'il y a besoin de retourner vite sur place. »

La Maison permet aux parents de se rencontrer dans les locaux communs : cuisine, salle à manger, salon en toute convivialité et, si parfois ils craquent, ils peuvent être soutenus par des gens qui ont connu ces moments difficiles ou des bénévoles qui ont l'habitude d'accompagner les familles. »

La Maison au sein du CHU permet de faciliter le quotidien des familles dont les enfants sont hospitalisés pour des séjours longs ou reviennent fréquemment pour raison de maladie chronique ou pour des soins lourds et répétés.

La Maison peut accueillir des enfants qui sont hospitalisés uniquement en journée pour suivre un traitement sur plusieurs jours, par exemple. Ça se produit en oncologie pédiatrique. Ce qui permettrait d'éviter des aller et retour longs et fatigants, voir dangereux l'hiver pour des enfants affaiblis par la maladie et pour des parents souvent stressés.

3 OPPORTUNITE DE REALISER CETTE MAISON DANS DES LOCAUX DE L'HOPITAL

La Direction du CHU met gratuitement à la disposition de ROSEAU des locaux de l'AMH après le déménagement des services de pédiatrie dans le nouvel Hôpital d'enfants

5 COMMENT ROSEAU VA REALISER CE PROJET

L'association ROSEAU est le Maître d'ouvrage.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le Bureau d'architecture BLP, Monsieur Maxence Poirrier, architecte.

L'avant projet et le projet seront réalisés en relation étroite avec les services techniques de l'Hôpital du fait de l'implantation de cette structure au sein du CHU

Une convention entre l'association et le CHU est en cours de rédaction.

6 GESTION DE LA MAISON DES PARENTS

L'association ROSEAU sera chargée de la gestion de la Maison des parents en étroite collaboration avec l'hôpital qui serait représentée au CA de l'association.

Un comité de gestion conjoint va être créé.

L'association ROSEAU va rechercher, comme elle va l'entreprendre pour l'investissement, des **financements pérennes** pour couvrir les frais de gestion.

Ceci en complément d'une participation modeste des familles et de la prise en charge accordée par la CPAM et les mutuelles.

7 COMMENT ROSEAU ENVISAGE DE FINANCER UN TEL PROJET

C'est un projet très lourd qui va se chiffrer à près de 10 fois le budget annuel courant de l'association.

L'association a commencé à provisionner des sommes pour ce projet qui devraient représenter entre 10 et 15 % de la dépense.

Les sources de financement possibles sont :

- Donateurs particuliers
- Entreprises
- associations et clubs services
- CPAM
- CAF
- Collectivité territoriales
- Fondations pour qui ce type de projet entre dans leurs objectifs

Certaines de ces sources participent depuis de nombreuses années au financement des actions de ROSEAU, nous allons leur demander de nous aider à réaliser ce grand projet par des dons ou subventions qui lui seront dédiés.

ROSEAU a déjà entrepris une première recherche de fonds destinés à ce projet mais l'avant projet sommaire et le chiffrage définitif du projet sont indispensables à une recherche approfondie qui sera entreprise immédiatement après leur finalisation.

8 CONCLUSION

Nous ne sommes pas des pionniers pour ce genre de projet puisque de nombreuses maisons de parents ont été réalisées par des associations comme la nôtre, souvent plus jeunes et moins importantes.

Nous avons déjà rencontré des responsables de maisons de parents réalisées dans les mêmes conditions (locaux mis à la disposition par l'Hôpital) qui sont prêts à nous faire profiter de leur expérience et nous en rencontrerons d'autres.

Nous maintenons l'objectif d'une ouverture dans le courant du premier semestre 2013; seul un allongement important du délai de mise en service du nouvel Hôpital d'Enfants pourra entraîner le report de cette ouverture au delà du mois de juin 2013.

Vous pouvez aider l'association à financer ce beau projet par un don

Tout don fait à l'association ROSEAU fait l'objet d'un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts égale à 66 % du montant versé dans les limites fixées par la loi en vigueur.

ROSEAU BP 2064 51072 REIMS CEDEX

T. 03 26 07 41 11 (Répondeur)

association.roseau@wanadoo.fr

<http://www.association-roseau.fr>